

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
19	18	0	18

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf du mois d'avril,
à 19h15,
le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la
loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire,
sous la présidence de Georges CURT, Maire.

Date de la convocation : **16 avril 2026**

Membres présents à la séance : ALLARDET André, BOUILLET Christian, BOURDEAU Pierre-François, CORNATON Fabrice, CURT Georges, DEMONQUE Charlotte, DIETCHEN Coralie, DUPIN Sandrine, DO-OHANA Roméo, DORMANT Agathe, GUICHARD Christelle, LUQUIN Stéphanie, MAURICIO David, MOUCHETTE Aline, ORENGA Sylvain, THOINON Catherine, VAN VOORTHUYSEN Thierry, VIOUSASSE Nathalie.

Membres absents : SICARD Alain

Secrétaire de séance : André ALLARDET

N° de l'acte : DEL.2026.04.29.03

Objet : Budget communal - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025

Le conseil municipal, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 261 824,85 €
- un déficit d'investissement de 104 015,70€

- DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement :

A - Résultat de l'exercice : + 261 824,85 €

B - Résultat antérieur reporté : + 449 211,01 €

C - Résultat à affecter (A + B) : + **711 035,86 €**

D - Solde d'exécution d'investissement : - 104 015,70 €

Résultat antérieur reporté : - 133 187,52 €

- **237 203,22 €**

E - Solde des restes à réaliser : - 118 651,85 €

F - Besoin de financement : - 355 855,07 €

Affectation = C 711 035,86 €

Affectation en réserves R 1068 en invest. 355 855,07 €

Report en fonctionnement R 002 355 180,79 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Georges CURT

